

Création, conception & photographies

Isabelle BOISSEAUD – Coloriste – Chargée de valorisation patrimoniale – Toulouse

Virginie LUGOL – Architecte DPLG – Architecte du patrimoine – Toulouse

Opération réalisée dans le cadre de l'Opération urbaine Collective / FISAC

Fumel Communauté Place Georges Escande BP 10037 - 47 502 FUMEL CEDEX

Service Développement Economique Fumel Communauté

Contact : Clémence BRANDOLIN-ROBERT

Tel : 05 53 40 46 88

mail : cbrandolin@cc-dufumelois.fr

www.cc-dufumelois.com



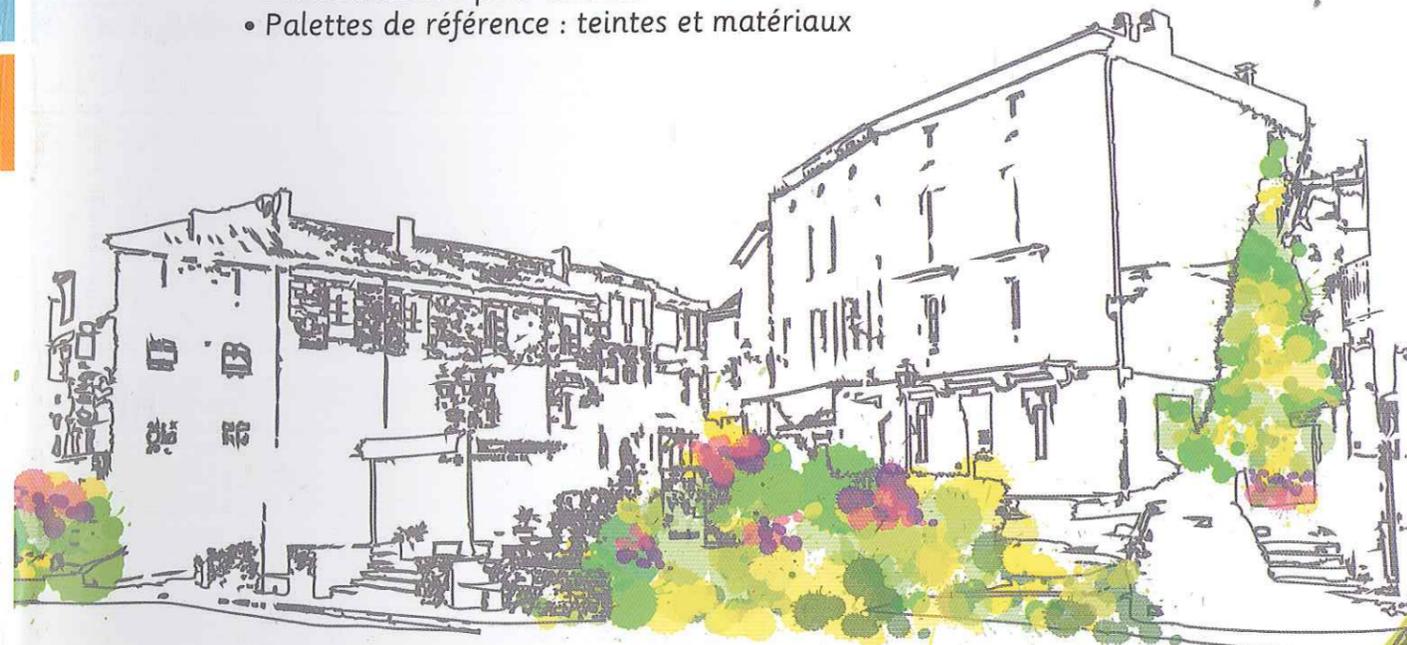
Avec le soutien de :



CHARTRE DE QUALITÉ URBAINE

Communes de Fumel et de Monsempron-Libos

- Règlementation urbaine
- Façades, devantures, enseignes, stores
- Préconisations pour travaux
- Palettes de référence : teintes et matériaux



BP 10037 - Place Georges Escande - 47502 FUMEL CEDEX
Tél. +33 (0)5 53 40 46 70 / Fax. +33(0)5 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com



2



Préambule

Créer un axe commercial fort entre Monsempron-Libos et Fumel, et donner une nouvelle image attractive et moderne aux deux coeurs de villes, tels sont les objectifs de l'Opération Urbaine Collective.

Menée aux côtés des communes impliquées, cette initiative s'inscrit dans la volonté de Fumel Communauté de valoriser notre patrimoine architectural urbain.

Une étude a été menée sur les devantures et les façades de Fumel et Monsempron-Libos.

La charte de Qualité Urbaine qui en résulte, vous présente des préconisations en matière de travaux de modification de vitrines commerciales et de ravalement de façades.

C'est un véritable outil didactique qui vous guidera dans le choix des matériaux et des teintes, mais vous accompagnera également dans vos démarches administratives.

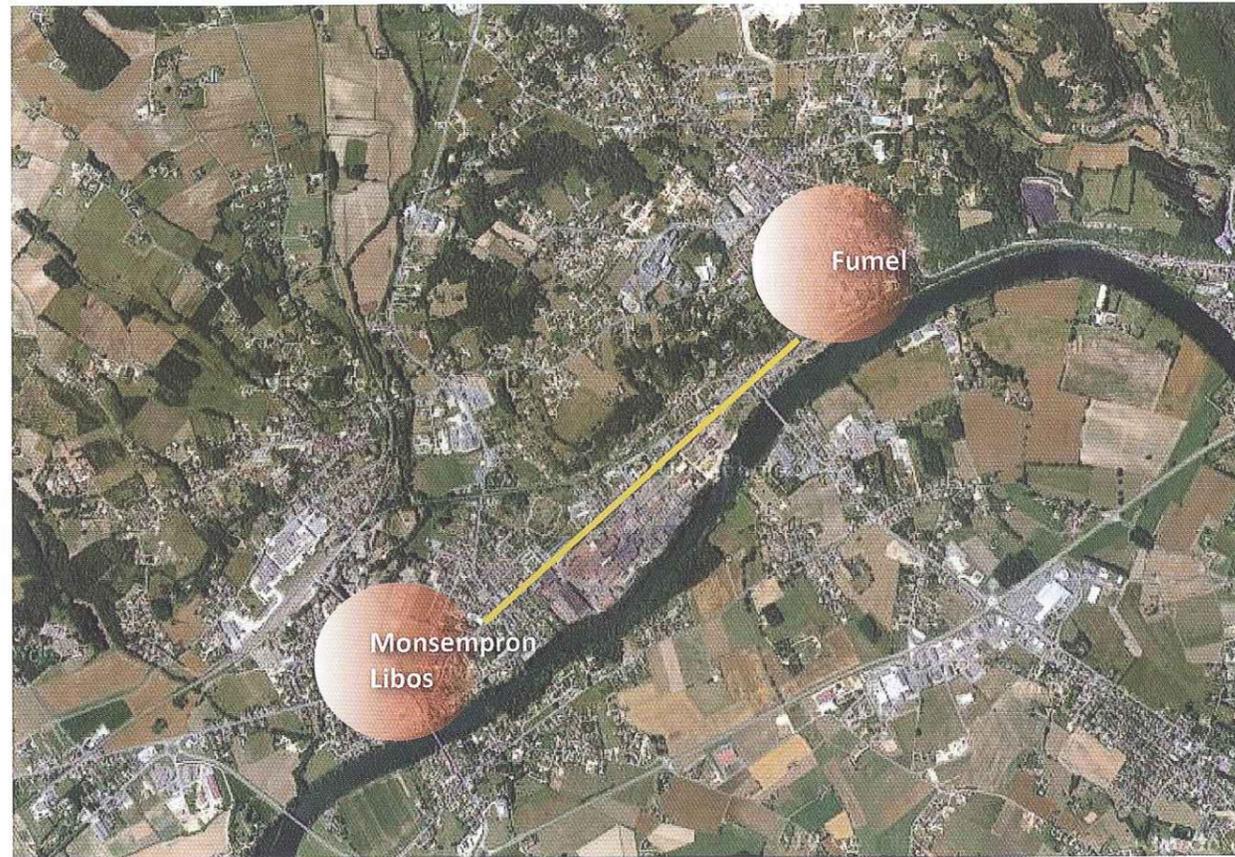
Outre les conseils en rénovation qui vous seront apportés, vous pourrez bénéficier d'aides incitatives pour rénover vos façades supérieures et devantures commerciales.

Ensemble, nous pouvons redynamiser et renforcer l'attractivité commerciale de nos centres-villes.

Jean-Louis Costes
Président de Fumel Communauté

3

Carte du périmètre de la Charte



SOMMAIRE

Préambule	p. 3
I Etat des lieux	p. 6
Environnement paysager et territoire	p. 6
Intérêt patrimonial : analyse du bâti	p. 7
II Identité patrimoniale	p. 9
La maison ouvrière	p. 10
La maison bourgeoise	p. 11
La maison de bourg	p. 12
La villa	p. 13
Les devantures de magasin	p. 14
III Identité chromatique	p. 16
Matériaux	p. 16
Menuiserie, ferronnerie	p. 17
IV Préconisations	p. 19
Façades	p. 20
Devantures	p. 33
Enseignes	p. 36
Stores	p. 38
V Démarches administratives	p. 39
VI Palettes de référence	p. 40
Teintes des enduits	p. 41
Menuiseries/ ferronneries	p. 42
Stores	p. 43

I État des lieux

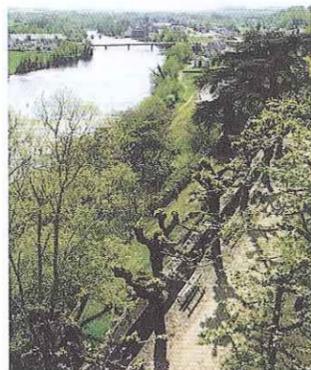
1 – Environnement paysager et territoire

L'environnement paysager

Fumel et Monsempron-Libos sont situées dans la vallée du Lot.

A fleur d'eau ou surplombant le fleuve, les deux communes bénéficient d'un cadre paysager de qualité.

Le panorama depuis Fumel laisse découvrir la beauté d'un site naturel verdoyant. Monsempron, à la confluence du Lot et de la Lémance, permet la flânerie selon le parcours sinueux de la Lémance. Calmes et boisés, les abords du Lot offrent à Fumel et Monsempron-Libos un environnement paysager à valoriser.



Au loin, Monsempron – Libos nichée sur les rives du fleuve



Les bords du Lot

Le territoire

Le territoire du pays fumélois est défini par un paysage d'alluvions et par des sols argilo-calcaires sur les terreforts. Ce sont de ces ressources que sont issus les matériaux de construction, à savoir essentiellement la pierre calcaire. L'architecture traditionnelle locale du pays reflète la nature des sols du territoire.

2 – Intérêt patrimonial : analyse du bâti

Le bâti

L'intérêt du patrimoine bâti de Fumel et de Monsempron-Libos réside :

- dans son passé industriel et l'habitat qui en découle

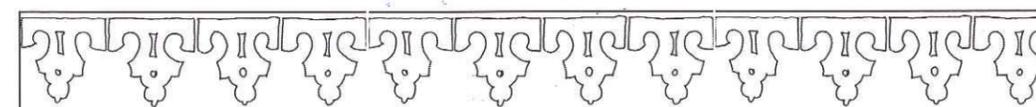


Maisons ouvrières à proximité de la rue de l'Usine

- dans le caractère des maisons de bourgs possédant parfois de riches façades (composition, éléments ouvragés, modénature).



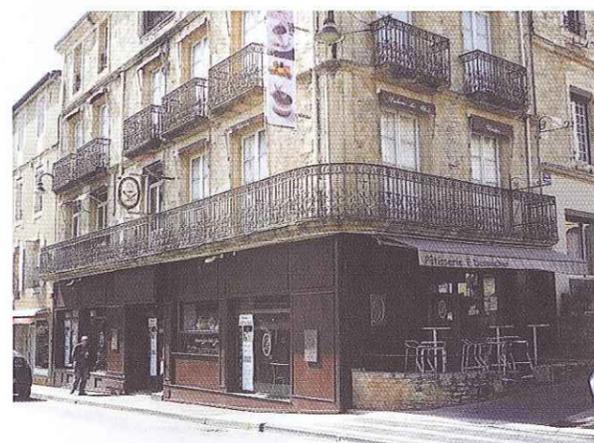
Corniches décorées, épis et chemin de faîtage, bâti de caractère, travail du bois sur les toitures, lambrequins, galeries



3- Les devantures



La rue de la République de Fumel



Lorsque les devantures de magasins respectent la typologie et le rythme des façades supérieures, elles permettent de créer un ensemble cohérent qui participe à la mise en valeur du patrimoine fuméolois. Généralement de couleurs sombres, elles créent un soubassement homogène et soulignent le tracé urbain en asseyant les bâtiments.

II Identité patrimoniale

Le bâti traditionnel

Il existe 4 typologies de façades :

- la maison ouvrière issue du passé industriel du Pays, située entre Monsempron-Libos et Fumel (XIX^{ème} siècle).
- la maison de bourg, dans les rues commerçantes des 2 communes (XVIII^{ème} – XIX^{ème} siècles).
- la maison bourgeoise (XVIII^{ème} – XIX^{ème} siècles).
- la villa construite dans les quartiers résidentiels (XIX^{ème} – XX^{ème} siècles).



Ensembles de maisons ouvrières et de maisons de bourgs



Une villa de Monsempron et une maison bourgeoise de Fumel

La maison ouvrière

Les logements ouvriers

Construits au début du XX^{ème} siècle, ces logements ouvriers composent un quartier homogène à proximité des usines fuméloises.

Ils semblent bâtis sur le même plan, mais sont réalisés en réalité selon différentes unités et étapes de construction (dernier quart du XIX^{ème}, 1er quart du XX^{ème}).

Ils représentent 330 logements avec une dizaine de typologies différentes. Chaque ensemble possède des maisons identiques dont les couleurs de façades variées évitent la monotonie. Toutes les constructions sont mitoyennes, alignées sur la rue, se prolongeant par un jardin en coeur d'îlot.



Afin de conserver l'homogénéité qui fait la qualité de ces ensembles, il est important de respecter certains points :

- Alignement sur rue
- Emprise haut sol
- Rythme et composition des façades
- Hauteur d'égout et donc du bâti
- Matériau de construction et revêtement (façade et couverture)
- Détails caractéristiques comme les escaliers latéraux, moyen d'accès à l'entrée surélevée de quelques marches

10

La maison bourgeoise

La maison bourgeoise est souvent plus tardive que la maison de bourg, Bâtie sur un rassemblement de parcelles, elle présente une façade plus généreuse en largeur et en hauteur (R+2+ combles).

Elle se différencie également par ses longs balcons filants et sa riche modénature.

Ce type de constructions comportait dès l'origine un emplacement en rez-de-chaussée destiné au commerce.

Les belles devantures en bois composaient un ensemble harmonieux avec le reste de la façade.

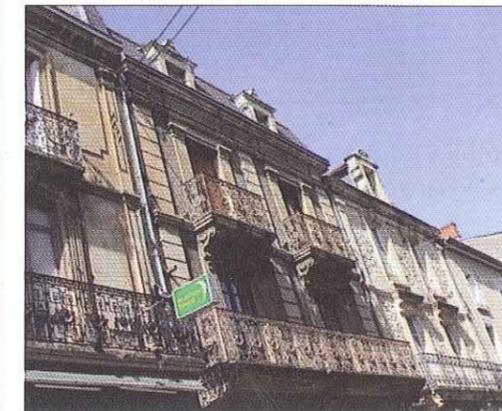
Présents en particulier à Fumel dans la rue de la République, ces édifices souffrent d'une modification de leurs devantures.

Modénature :

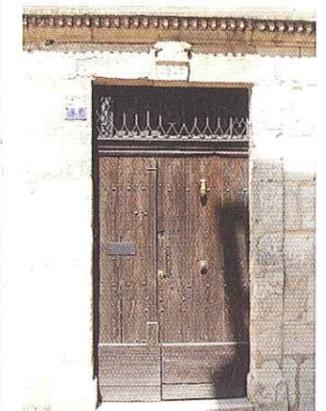
Sobre et élégante, la façade est composée de corniches et bandeaux soulignant les étages légèrement en saillie. On retrouve des encadrements et moulures en pierre de taille ou briques enduites. La porte d'entrée est également soulignée avec soin, aussi bien dans sa position, son ornementation que la teinte de sa menuiserie en bois.



Belle modénature



Balcons filants au niveau du 1^{er} étage



Porte d'entrée délicatement mise en valeur

11

La maison de bourg

Emprise au sol

La maison de bourg est caractérisée par sa simplicité et son étroitesse. Edifiée sur un parcellaire médiéval dit en lanière, elle offre une façade étroite sur rue et se développe sur l'arrière de la parcelle.

Volumes principaux

Les volumes bâtis sont assez homogènes sur l'ensemble du village. On retrouve les mêmes gabarits, les mêmes pentes de toitures.

A Monsempron, ils présentent le plus souvent deux niveaux, un commerce en rez-de-chaussée et l'habitation à l'étage.

Il est fréquent de trouver un niveau supplémentaire à Fumel.



La façade est régulière. R + 1 + combles ou R + 2 + combles percés de fenestrous le plus souvent carrés mais également rectangulaires, losanges, ronds ou ovales. Outre leur fonction d'aérer les greniers, ces percements jouent un rôle esthétique en animant et soulignant l'ordonnance des façades.

La maison de bourg utilise les matériaux les plus répandus (briques, moellons, bois).

La composition n'est pas toujours définie, les percements s'adaptant au besoin de lumière de l'habitat.

Modénature :

Peu de modénature : encadrement des fenêtres et corniche ou génoise à un rang.

La villa

Les villas de Monsempron et Fumel comportent des similitudes :

Portail

Le portail indique l'entrée dans la cour. Seuil d'un espace clos et intime, il est parfois accompagné d'un marquage au sol, dallage en pierre ou en calade. Il donne une image forte du lieu où l'on pénètre.

Continuité urbaine : murets, portails, végétation

A l'intérieur des bourgs, les murs de clôture permettent de retrouver une façade sur la rue et de protéger l'espace privé.

Ils confèrent une unité «urbaine» à un tissu de bâtiments non mitoyens, ensèrent les cours et délimitent les jardins. Leur maintien est donc fondamental.



Marquise

Le travail du verre participe à la délicate modénature de cette architecture urbaine.

Travail du bois

Certaines constructions offrent un travail minutieux du bois dans la modénature de leurs toitures. Ce sont des planches découpées, suivant un motif répété comme une frise, qui décorent le bord des toits. Ce travail du bois a un caractère populaire. Même de simples maisons offrent des ouvrages de bois ornés et finement assemblés. Il est important de les entretenir.

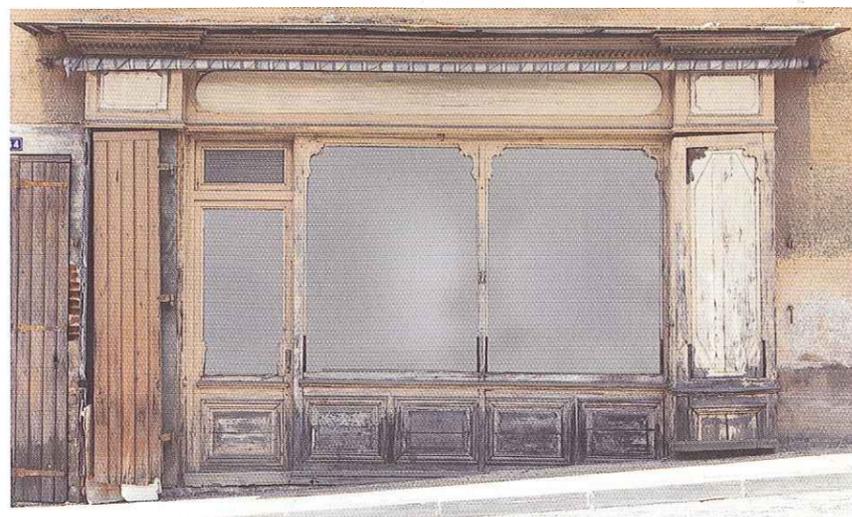
Les devantures de magasins

Au XIX^{ème} siècle, les vitrines des magasins ne sont plus incluses dans la maçonnerie mais dans un placage de bois ouvragé et peint.

Éléments du paysage urbain, les devantures doivent être entretenues et mises en valeur tant pour le plaisir du promeneur que pour l'intérêt du commerçant. Or, on trouve à Fumel et Monsempron-Libos de belles devantures, la plupart en bois, vestige d'un commerce florissant et aujourd'hui laissé à l'abandon.

Afin de leur garantir une bonne insertion dans le paysage urbain et de dynamiser le centre ville, une mise en valeur de ces devantures serait extrêmement bénéfique. Elle devra tenir compte de la construction concernée, de la modénature, ainsi que des matériaux et couleurs d'origine.

Les ensembles menuisés sont placés au devant de la façade ou composent avec la baie.



Harmonie des teintes et conservation de la devanture traditionnelle en bois XIX^{ème}

14



Alignements et proportions non modifiés depuis l'origine. La teinte sombre en rez-de-chaussée sert d'assise au bâtiment.



Conservation de la devanture ancienne et respect de la composition de façade.



Manque de liaison entre les rez-de-chaussée et les façades supérieures 😞

15

III Identité chromatique

Matériaux

C'est la pierre calcaire utilisée dans la maçonnerie qui donne la palette générale des façades :

- ton pierre claire
- ton sable
- ton gris/brun
- ocre jaune
- ocre rouge/violine

Les teintes naturelles associées aux tons de la pierre sont très présentes en façade. Cette palette, comportant des tons chauds, lumineux et naturels, a été utilisée pour composer la gamme de teintes d'enduits. Laisser apparente sur les encadrements et la modénature, elle offre une gamme de divers tons à décliner.



Menuiserie

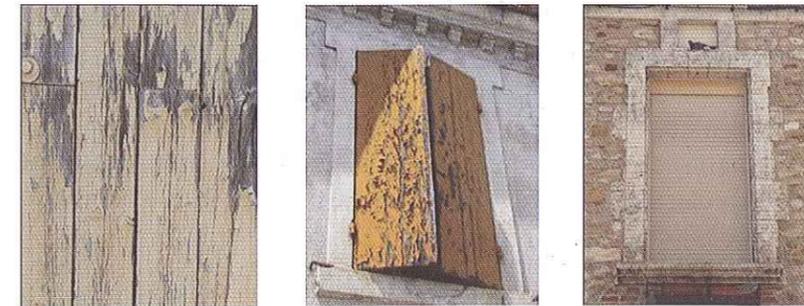
La palette de menuiserie et de ferronnerie comporte des tons variés. Les plus caractéristiques sont les suivants : gris, beige / ocre jaune, rouge.



Les tons gris



Les tons rouges



Les tons beiges et ocres

Ces tons sont repris et déclinés dans la palette des peintures de façon à proposer des nuances claires, moyennes et foncées destinées aux fenêtres, volets, portes, balcons, lambrequins et devantures.

De plus, il est intéressant de retrouver l'élément paysager à travers des tons verts, ce qui permet d'obtenir une liaison harmonieuse entre environnement naturel –berges du Lot et de la Lémance– et bourgs.



Les tons verts

Ferronnerie

Peu de teintes présentes sur la ferronnerie ont laissé une trace colorée. Aussi, la gamme des éléments métalliques à peindre (garde-corps, grilles, lambrequins, enseigne) est déclinée à partir de celle des menuiseries dans des nuances foncées.

Les peintures destinées à la ferronnerie comportent donc, comme pour la menuiserie, des tons foncés de gris, beige, ocre jaune, ocre rouge ainsi que des tons de vert.

IV Préconisations

Sur le bâti ancien, certaines règles sont communes aux différentes époques de construction

- Respect de la composition
- Conservation et mise en valeur de la modénature soulignant cette composition
- Restauration des maçonneries (pierres de taille, briques, moellons, pans de bois, encorbellements)
- Conservation des traces les plus anciennes, des vestiges
- Conservation ou restitution des enduits prévus dès l'origine – trouver l'enduit approprié à la façade
 - souligner la modénature traditionnelle
- Protection ou restitution des détails de ferronnerie et tout élément d'agrément (traitements des angles, galeries, balcons,
- Entretien des menuiseries et des systèmes d'occultation d'origine ou traditionnels
- Travail sur les rez-de-chaussée, les devantures et leurs enseignes
 - Intégrer les stores et bannes sur un commerce
 - Intégrer les enseignes sur une devanture commerciale
 - Retrouver la porte principale de l'immeuble
 - Intégrer les coffrets techniques divers, filerie, climatiseurs

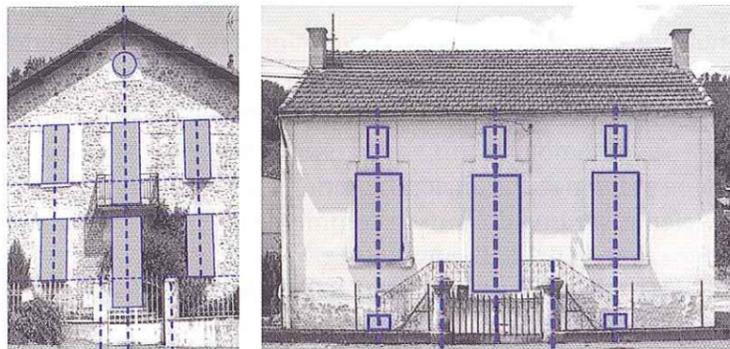
1 – Façades

• RESPECT DE LA COMPOSITION

Préconisations

- ➔ Respecter la composition, conserver les alignements verticaux des ouvertures d'origine, le nombre de travées, leur alignement horizontal, leur rythme, etc.
- ➔ Inscrire toute intervention sur un immeuble (ajout d'une lucarne en toiture, percement en façade) dans un projet global et dans le respect des éléments caractéristiques qui composent cette façade.
Ex : Maintien de l'unité des façades malgré les divisions en copropriété par la même couleur d'enduit.
- ➔ Si la composition d'origine n'est plus lisible ou très remaniée, il est possible de la restituer par l'analyse de l'époque de construction du bâtiment (documents, anciens, typologie traditionnelle, etc..). L'important est de redonner un équilibre à la façade

Exemples



Compositions régulières et symétriques de façades

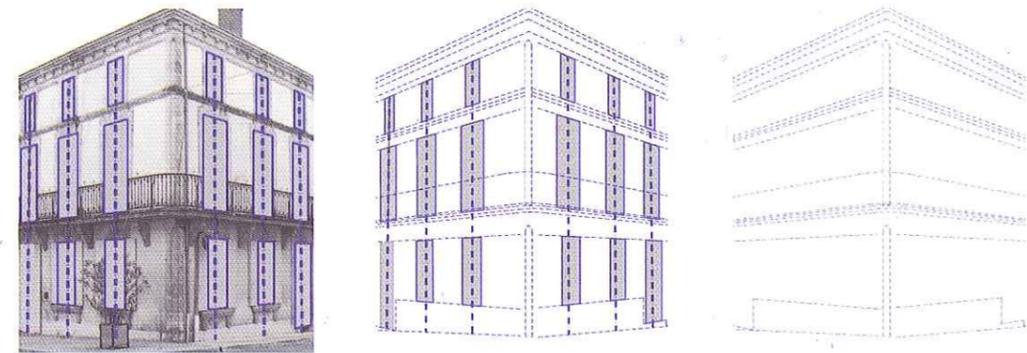
• CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA MODENATURE SOULIGNANT CETTE COMPOSITION

Préconisations

- ➔ Conserver les éléments de modénature permettant de souligner cette composition, de la mettre subtilement en évidence.

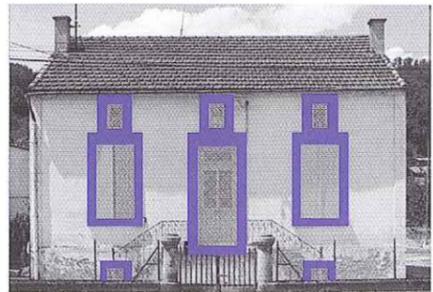
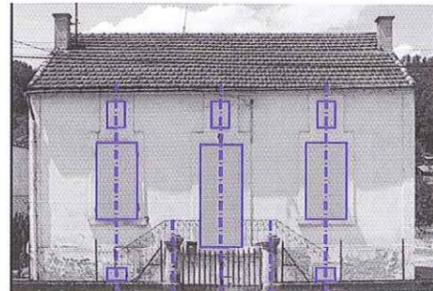
Il s'agit en particulier des corniches et bandeaux.

Exemples



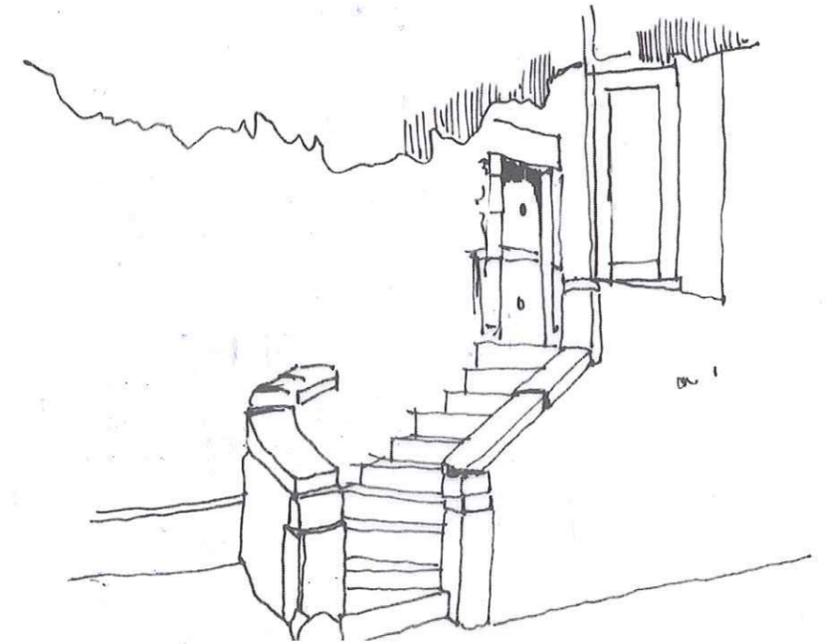
Belle façade composée avec soin : axes verticaux, modénature horizontale soulignant la partition des étages

➡ Conserver, restituer ou souligner les encadrements liés verticalement sur les façades traditionnelles



*Symétrie et encadrements liés et saillants :
ces encadrements mériteraient une teinte légèrement différente de celle de la façade*

22



23

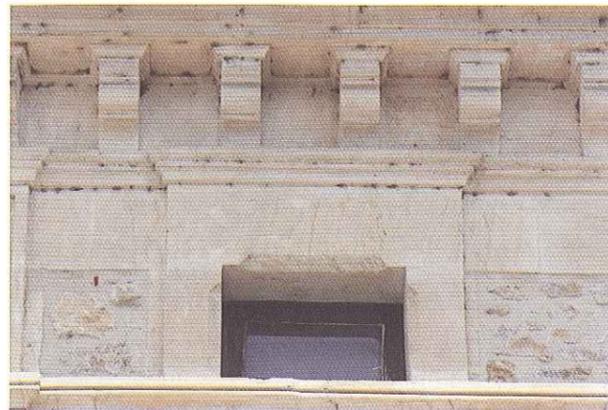
• RESTAURATION DES MAÇONNERIES (PIERRES DE TAILLE, BRIQUES, MOELLONS, PANS DE BOIS, ENCORBELLEMENTS)

Préconisations

Les maçonneries traditionnelles doivent être restaurées en conservant, dans la mesure du possible, les matériaux et éléments d'origine.



Les éléments d'encadrement des portes et fenêtres, seuils, bases des portails ainsi que linteaux de pierre sont préservés et restaurés en conservant la même nature de pierre, les dimensions et les profils d'origine



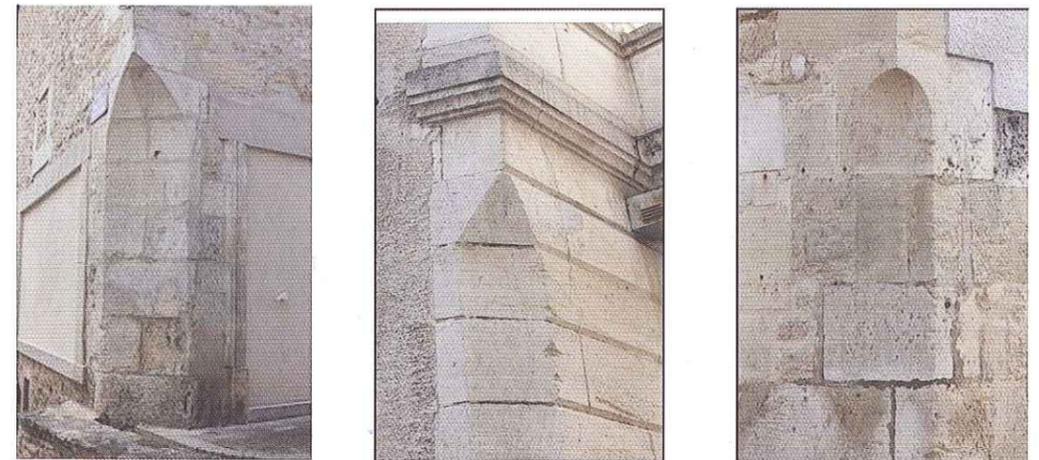
24

• CONSERVATION DES TRACES LES PLUS ANCIENNES, DES VESTIGES



Les traces et vestiges d'architectures anciennes doivent être identifiés et conservés. Ils peuvent être mis en valeur par un traitement adapté (enduit par exemple).

Exemples



Préserver le traitement des angles très soigné de Fumel, en particulier les angles coupés ou chanfreinés

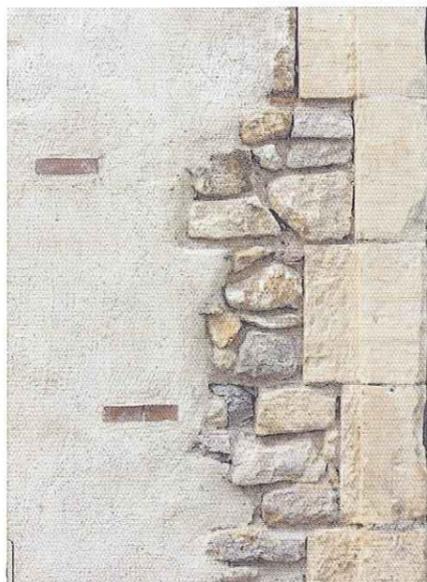
25

• CONSERVATION OU RESTITUTION DES ENDUITS PREVUS DES L'ORIGINE

Préconisations

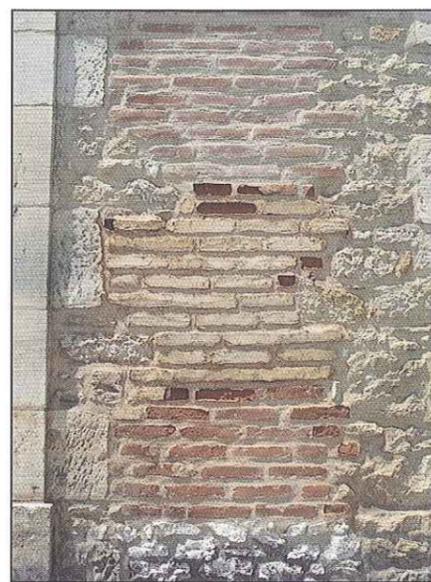
- Pour des raisons esthétiques mais aussi de protection, les enduits sur l'ensemble des façades sont maintenus, exceptés sur les éléments destinés, dès l'origine, à demeurer apparents : murs en pierre de taille et certains encadrements en saillie, modénature diverse.

Exemples & contre-exemple



Bel enduit qui devrait se prolonger jusqu'à l'encadrement de la fenêtre. On peut noter la taille de la pierre prévue pour recevoir l'enduit tout en laissant l'encadrement apparent.

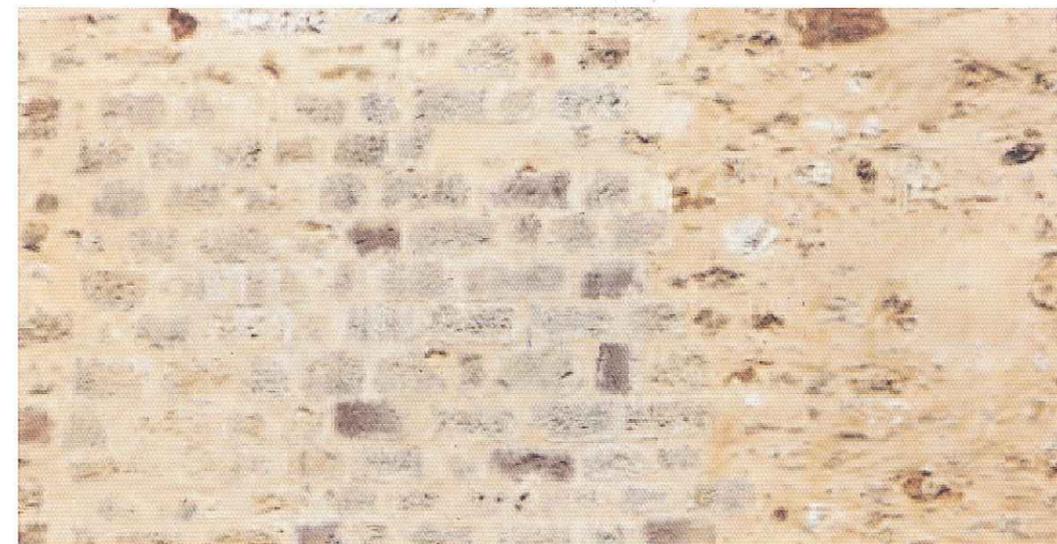
26



Façade destinée à être protégée dès l'origine : parement hétérogène et encadrement taillé en attente de l'enduit

- Masquer les matériaux secondaires tel siporex, parpaings, etc par des enduits couvrants.
- Utiliser de préférence les enduits à la chaux pour les façades principales, les mortiers bâtards et badigeons pour les autres côtés (façades arrières, pignons, clôtures).
- Souligner la modénature traditionnelle.
- Selon la typologie, choisir une finition de l'enduit adapté au support.
Ex : finition talochée ou lisse pour le bâti ancien (se référer à la palette).
- Créer une harmonie colorée entre les tons pierre et les tons d'enduits.

Exemple



Harmonie de teinte pour cet enduit dit « à pierre vue »

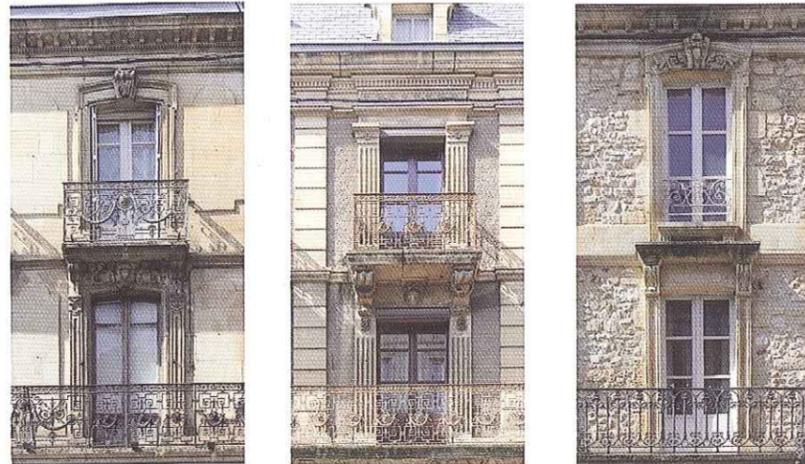
27

• PROTECTION OU RESTITUTION DES DETAILS DE FERRONNERIE ET TOUT ELEMENT D'AGREMENT (TRAITEMENTS DES ANGLES, GALERIES, BALCONS)

Préconisations

- Les balcons et ferronneries sont maintenus en conservant leurs dispositions d'origine (dessins, matériaux). A noter les balcons arrondis de Fumel.
- Ces éléments de métal sont peints en privilégiant les teintes sombres qui mettent en valeur la délicatesse de leur ouvrage.

Exemples



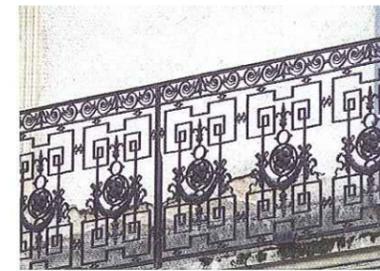
Les ferronneries de ces balcons possèdent des teintes différentes : les foncées sont plus discrètes et élégantes

• TRAITER LES ELEMENTS DE FERRONNERIE DE MANIERE A LES ASSOCIER HARMONIEUSEMENT AVEC LES FAÇADES

Préconisations

- Ces éléments sont entretenus ou restitués et peints d'une teinte sombre appartenant à la palette proposée. Ainsi mise en valeur, la délicatesse de leur ouvrage soulignera l'architecture de la façade.

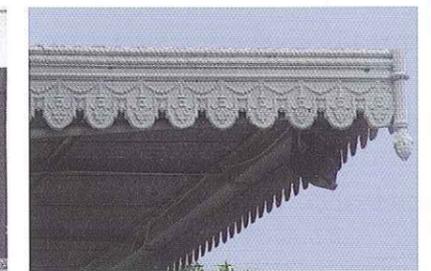
Exemples



Garde-corps



Grille d'entrée et marquise



Lambrequin



Grille en imposte



Garde-corps

• ENTRETIEN DES MENUISERIES ET DES SYSTEMES D'OCCULTATION D'ORIGINE OU TRADITIONNELS

Préconisations

Dans le secteur de la charte de qualité,

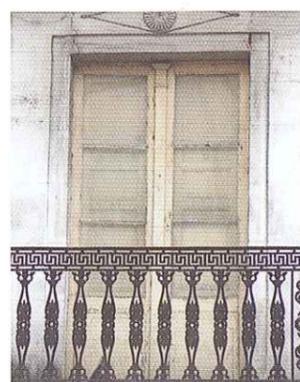
- Les menuiseries sont en bois peint.
- L'utilisation du pvc est refusée dans le cadre de l'octroi des aides financières.
- L'aluminium est autorisé uniquement pour les menuiseries des devantures commerciales.
- Les fenêtres doivent s'accorder à la composition et l'époque de la façade : dessin, proportion des carreaux, couleurs. Les restaurer tant que possible ou les remplacer à l'identique.

Exemples

*Ci-dessous : volets intérieurs en bois d'origine
A droite : lambrequins conser-*

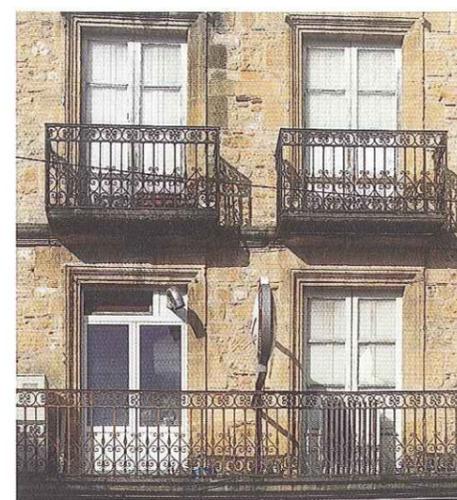


*Ci-dessous :
menuiserie et volets intérieurs en bois d'origine*



30

Contre-exemple



Volets intérieurs disparus menuiseries bois remplacées par du pvc, partition non respectée 😞



Volet roulant à cacher derrière un lambrequin 😞

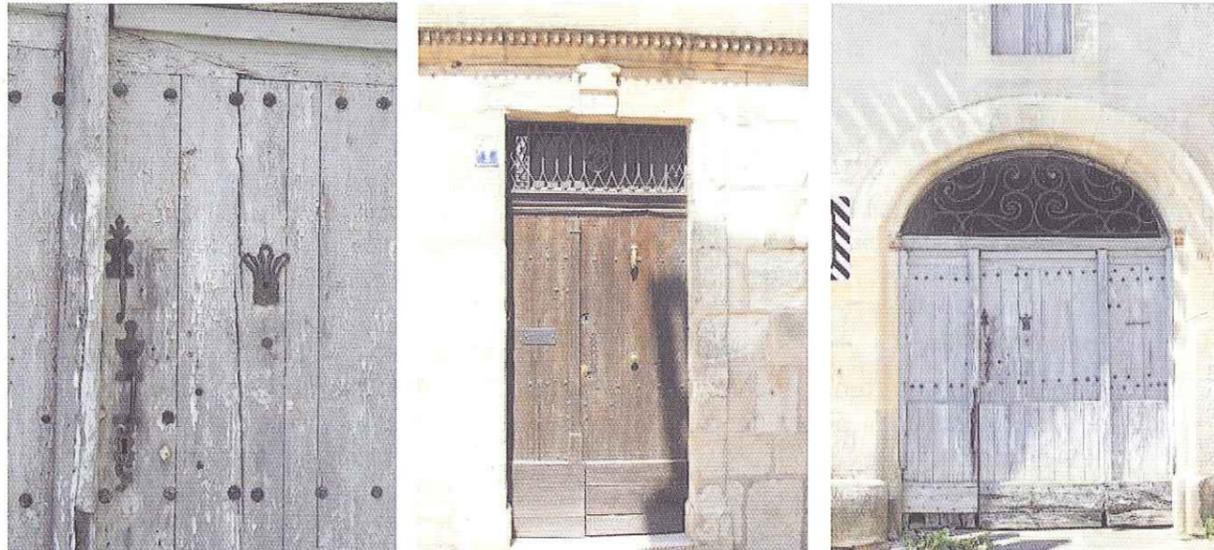
- Les contrevents sont entretenus et conservés avec soin s'ils sont en cohérence avec les menuiseries et l'ensemble de la façade.
- Les systèmes de fermeture s'adaptent à l'époque du bâtiment : volets intérieurs pour les baies du XVII^{ème} au XVIII^{ème} siècles, contrevents pleins ou persiennés en bois pour les baies postérieures.
- Trop endommagés, ils sont remplacés à l'identique ou dans l'esprit du bâtiment.
- Ils sont en bois et peints.
- Dans le cadre de la charte de qualité et l'octroi de subventions, les volets roulants sont interdits, ainsi que les coffres extérieurs.

31

Les portes des façades principales sont entretenues et conservées avec soin si elles sont en cohérence avec l'époque de construction et l'ensemble de la façade. Trop endommagées, elles sont remplacées dans l'esprit de l'époque.

Serrurerie

Les éléments métalliques de type heurtoirs, pentures et serrures seront conservés, entretenus ou re-produits à l'identique.



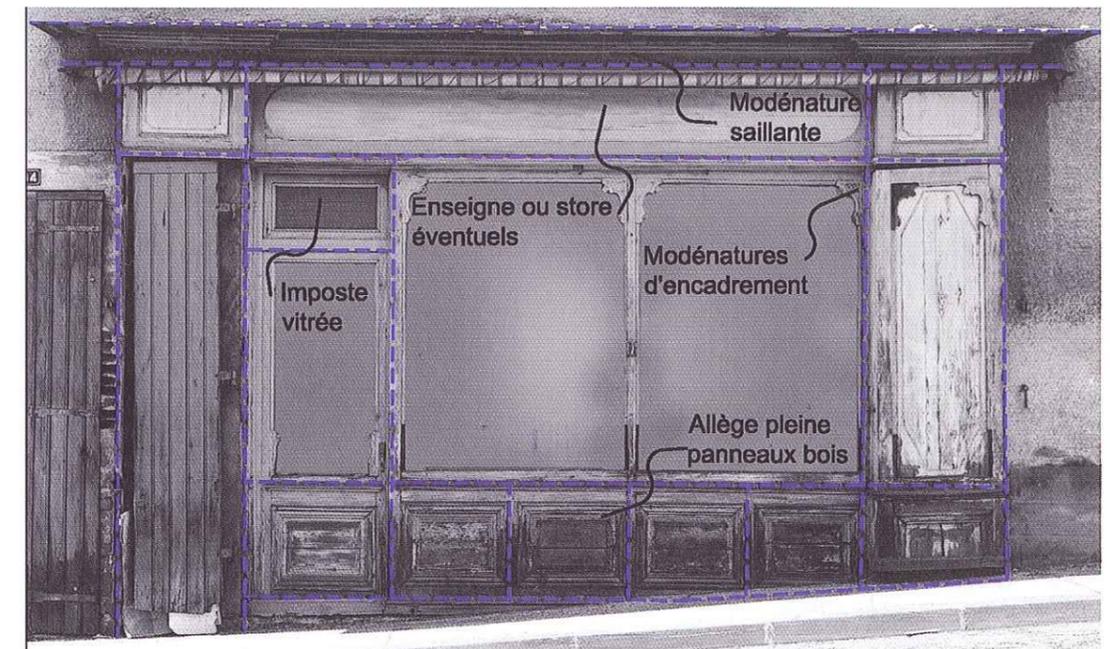
Les lambrequins ou tout ouvrage de ce type (protection ou décoration) doivent être conservés, restitués ou restaurés

2 – Devantures

Éléments colorés du paysage urbain, les devantures et les enseignes doivent être entretenues et mises en valeur.

Afin de garantir une bonne insertion dans le paysage urbain et architectural, les devantures doivent prendre en compte l'architecture de la construction concernée :

- volumétrie
- percements
- modénature
- matériaux et couleurs



La mise en oeuvre doit participer à la liaison verticale entre la devanture du rez-de-chaussée et les étages supérieurs de l'immeuble.

Préconisations

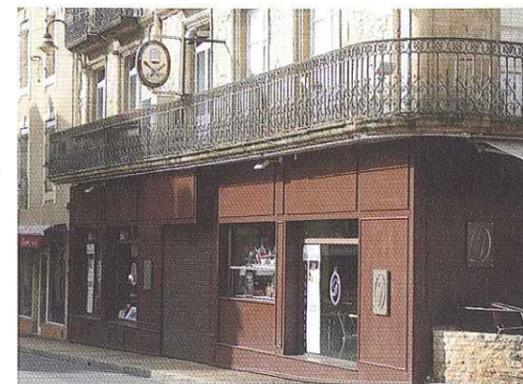
Architecture / Matériaux

- Intégrer harmonieusement la devanture dans l'environnement : rue, place, quartier.
- Harmoniser la devanture avec la composition et l'époque de la façade. Elle ne doit pas masquer la modénature.
- Conserver, restaurer et entretenir les devantures de boutiques de qualité à l'identique ou dans le respect de la composition de la façade d'origine : matériaux, modénatures.
- Respecter le rythme vertical de la façade : trame des ouvertures
- Privilégier le matériau bois. Eviter le PVC. L'aluminium est autorisé.
- Les systèmes d'occultation doivent être discrets: rideaux métalliques le plus léger possible placés à l'intérieur, grilles fixes.
- La devanture doit être soit en applique sur la façade (en bois) soit en retrait, dans les feuillures.

Couleur

- Traiter la devanture en harmonie avec la façade supérieure et les façades voisines.
- Privilégier une teinte sombre servant de soubassement à la construction.
- Reprendre, décliner une teinte de la façade ou choisir une teinte s'associant avec elle : pour les huisseries et les panneaux menuisés.
- Eviter les contrastes trop violents entre la devanture et le bâti. Eviter également les teintes trop vives afin d'harmoniser la devanture dans le paysage urbain (se référer à la palette).

Exemples



Assise visuelle donnée par la teinte sombre de la devanture



Harmonisation des teintes en façade



Originalité et sobriété de la devanture



Harmonie de la couleur et des matériaux

3 – Enseignes

Toute enseigne doit composer avec le bâti : elle doit être traitée de manière esthétique, tenir compte des éléments architecturaux et décoratifs, des caractéristiques de l'immeuble concerné et de son environnement.

L'enseigne doit être choisie dans un souci de recherche de sobriété et d'originalité pour s'intégrer qualitativement et harmonieusement.

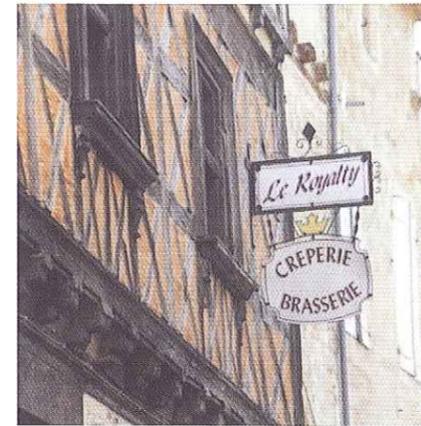
De plus, l'enseigne doit être constituée de matériaux durables et résistants aux agents atmosphériques, propres et entretenus en permanence.

Enfin, rappelons que l'intérêt des enseignes ne réside pas dans leur dimension, c'est pourquoi il convient de choisir une taille adaptée à la façade et à sa typologie, en limitant l'enseigne au fond de commerce.

Préconisations

- ➔ Une seule enseigne parallèle (bandeau) et une seule enseigne perpendiculaire (drapeau) sont autorisées pour signaler le commerce.
- ➔ L'enseigne professionnelle ne doit pas déborder sur les étages d'habitation, ni sur les baies du voisinage ni se prolonger au-dessus de l'entrée de l'immeuble et doit être limitée en hauteur à 0,80 m maximum.
- ➔ Sur les parties maçonnées, l'enseigne ne doit comporter que des lettres, signes ou images découpées, fixés directement sur la maçonnerie.
- ➔ Si l'architecture le permet, un caisson peut être installé à l'intérieur des percements.
- ➔ Intégrer les coffrets divers, filerie, climatiseurs dans les maçonneries sans saillie.
- ➔ Les balcons ne sont pas faits pour recevoir des enseignes.
- ➔ Les lettres lumineuses à défilement ou les caissons lumineux sont à éviter.

Exemples et contre-exemple



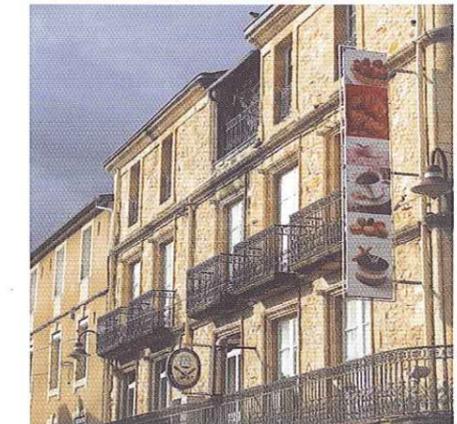
Insertion de l'enseigne



Originalité de l'enseigne



Remploi du porte-enseigne en fer forgé



Enseigne trop grande et dépassant sur les étages d'habitation

4 – Stores

Le store doit être perçu comme partie intégrante de la façade et doit ainsi s'harmoniser avec les autres teintes présentes.

Préconisations

- ➔ Inscrire le store dans la largeur de la baie, dans l'embrasure sous le linteau.
- ➔ Poser les stores à la naissance de l'arc pour les devantures sous arcades : store corbeille autorisé.
- ➔ Des inscriptions peuvent figurer sur le store.
- ➔ Privilégier une teinte unie et pas trop vive.
- ➔ Associer la couleur du store avec la gamme colorée de l'immeuble : couleur en harmonie avec la pierre, l'enduit ou les teintes de menuiserie/ferronnerie (se référer à la palette).

Mobilier urbain

Deux teintes sombres sont proposées :

- un gris neutre, s'harmonisant avec le paysage urbain
- un gris vert foncé, qui rappelle l'environnement végétal des abords du Lot



RAL 7003



RAL 7009

V Démarches administratives

1 – Autorisation et déclaration de travaux

La protection et la mise en valeur du patrimoine s'inscrivent dans un cadre légal.

« Les façades des immeubles doivent être constamment tenues en bon état de propreté. Les travaux nécessaires doivent être effectués au moins une fois tous les dix ans, sur l'injonction qui est faite au propriétaire par l'autorité principale. ». (code de la construction et de l'habitation, selon l'article L 132-1)

Rappel réglementaire

- une autorisation du Maire est nécessaire pour la pose d'une enseigne
- une déclaration de travaux est obligatoire pour la modification d'une devanture

2 - Demande d'aides financières

L'octroi des aides financières est soumis au respect de la charte urbaine de qualité.

Pour tous travaux de ravalement de façade ou de modernisation de devanture, il est fortement conseillé de réaliser des tests préparatoires sur chantier. Ces tests permettront d'évaluer le choix des teintes et des matériaux afin d'optimiser la réussite des travaux.

Mémo

1. Montage du dossier
2. Validation des tests sur chantier
3. Réalisation des travaux
4. Visite de conformité

- ➔ obtention de l'autorisation de travaux ou du permis de construire et validation du dossier de subvention
- ➔ tests validés par les techniciens ou l'architecte des bâtiments de France
- ➔ versement de la subvention

VI Palettes de référence

Utilisation de la palette

La palette est conçue de telle façon à obtenir un choix harmonieux de teintes sur l'ensemble de la façade et/ou de la devanture de magasin. Elle présente en effet des tons pouvant s'associer entre eux et des gammes colorées se répétant les unes aux autres.

- Palette des enduits : la finition est choisie en fonction du support et de la période de construction. Exemple : finition talochée pour le bâti ancien et grattée fin pour un bâti plus récent.
- Palette des menuiseries / ferronneries : choisir l'une des 4 gammes en fonction de la teinte de l'enduit, puis décliner les nuances selon la destination. Les nuances claires sont appliquées sur les fenêtres, les nuances moyennes sur les volets et les portes, les nuances foncées sur les grilles et les balcons.
- Palette des stores : la teinte du store est choisie de façon à rappeler un élément coloré de la façade. Exemple : rappel de la teinte de la menuiserie.

Enduits

Le choix d'une gamme de tons d'enduits s'est effectué à partir d'un contretypage de teintes d'enduits avec les tons pierre des façades.

La gamme comporte 8 tons :

- 1 ton pierre clair,
- 2 tons beige : beige ocre et beige brun
- 2 tons neutres : gris et grège
- 3 tons plus soutenus : ocre jaune clair et moyen, ocre rouge.

La gamme d'enduits destinés au bâti ancien : finition lisse ou talochée



1520 Y10R



2510 Y30R



2010 Y30R



2505 Y60R



0505 Y40R



1005 Y30R



1540 Y10R



2040 Y90R

La gamme d'enduits destinés au bâti récent : finition gratté fin



2030 Y10R



3520 Y20R



2020 Y25R



2005 Y50R



1010 Y20R



2050 Y20R



3010 Y10R



3030 Y90R

Menuiserie/ferronnerie

La palette des peintures reprend les tons déjà existants sur les menuiseries, tout en déclinant les nuances du clair au foncé. Les nuances foncées sont réservées aux éléments métalliques.

Cette palette peut s'appliquer sur les menuiseries fenêtres, volets et portes, sur les ferronneries garde-corps et portail, ainsi que sur les devantures des magasins.

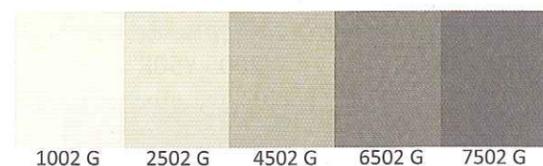
Quatre gammes de teintes sont présentes :

- gamme des gris
- gamme des ocres jaune
- gamme des ocres rouge
- gamme des verts

Les teintes sont référencées selon le système de classement universel NCS (Natural Color System), qui permet de leur donner une notation précise basée sur le jaune (Y), le vert (G), le bleu (B) et le rouge (R).

La référence exprime la clarté de la couleur (de 10 pour les clairs à 90 pour les foncés), sa saturation (de 10 à 70 selon le degré) et sa tonalité (composition de la teinte). Par exemple, la référence 1020 G30Y indique qu'il s'agit d'un vert (G) avec 30% de jaune (Y) très clair(10) et peu saturé (20).

Fenêtres Volets Devanture Garde-corps



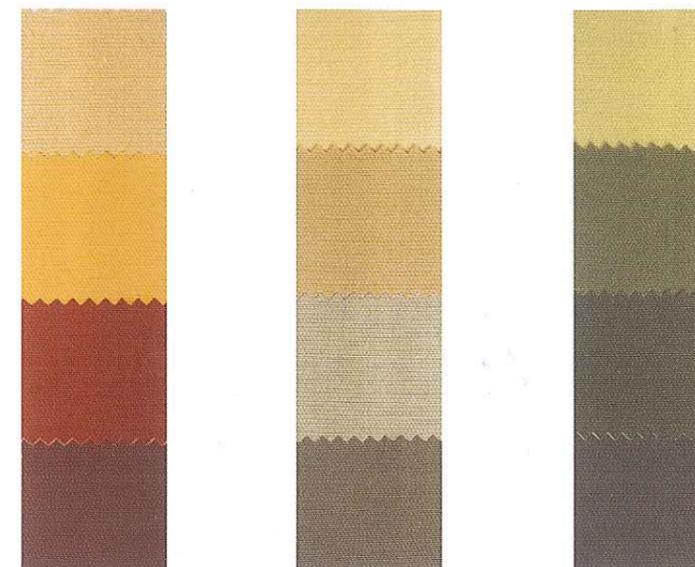
Fenêtres Volets Devanture Garde-corps



Stores

La gamme des stores reprend les teintes des enduits et des peintures, de manière à s'associer harmonieusement dans la façade.

Elle comprend des gris, des beiges, des ocres jaune et rouge ainsi que des verts.



Exemples d'association de teintes/matériaux/stores

